

Bègles, le 08 juillet 2025

**COMPTE – RENDU  
DU GROUPE PROJET BIEN VIVRE  
ESPACES DE VIE ET DE RENCONTRES  
DU CONSEIL DES SAGES**

**Séance du mardi 01 juillet 2025**

ÉTAIENT PRÉSENT·ES :

- **Mme Christine BARBIER**
  - **Mme Farida BOUMERZOUG**
  - **M. Franck CHAUSSÉ**
  - **Mme Monique DUMONT**
  - **M. Francis JEAN**
  - **Mme Evelyne LAURENT**
  - **Mme Audrey CHATAIGNÉ**, animatrice CMJ et facilitatrice du CDS
  - **M. Cyril GOURDON**, agent de maîtrise au service collecte des ordures ménagères Bordeaux métropole
- } Membres du CDS

ÉTAIENT EXCUSÉES :

- **M. Jean ANDRIAMANZAY**, membre du CDS
- **Mme Laure ARNAUTOU**, membre du CDS
- **Mme Christine DUPERRIN**, membre du CDS
- **Mme Noëlle ROCHELOIS**, membre du CDS
- **Mme Isabelle TARIS**, conseillère municipale déléguée au CDS

ÉTAIT ABSENTE :

- **Mme Josiane SANTECLEMENTE**, membre du CDS

**Rappel de l'ordre du jour :**

Rencontre et échange avec Monsieur Gourdon, agent de maîtrise au pôle  
prévention et gestion des déchets

Réflexion, installation mobilier urbain parc des sœurs

Divers : Congrès de la fédération française des villages et villes sages

Visite centre de tri

*Franck Chaussé s'est proposé pour rédiger le compte rendu de la séance.*

**1) Rencontre et échange avec Monsieur Gourdon, agent de maîtrise au pôle  
prévention et gestion des déchets :**

Monsieur Cyril Gourdon, agent de maîtrise au pôle prévention et gestion des déchets de Bordeaux Métropole est venu présenter son service et échanger avec les membres du groupe projet « Bien Vivre ».

Le service pôle prévention et gestion des déchets a la charge de la collecte sur 21 des 27 communes de Bordeaux Métropole.

La collecte s'effectue une fois par semaine. Un prestataire privé peut être appelé en renfort dans certains cas. Ce service est en charge à la fois des bornes ménagères enterrées et des bornes mobiles aériennes.

33 agents composent cette équipe divisée en 3 groupes :

- 24 chauffeurs ;
- 6 nettoyeurs ;
- 3 chargés de maintenance.

Les bailleurs sont en charge des équipements des résidences dont ils assurent la gestion. L'acheminement des conteneurs mobiles sur les voies de passage est donc de leur responsabilité, car les collecteurs de Bordeaux Métropole n'entrent pas dans les résidences.

Malheureusement, les bornes de collecte sont souvent en mauvais état, malmenées voire hors d'usage.

Le coût d'une borne enterrée est de l'ordre de 6000€, contre 3000€ pour les bornes mobiles aériennes. Il faut en moyenne 6 mois pour réparer une borne défectueuse et le coût moyen d'une réparation tourne autour de 3000€.

La collecte des bornes enterrées est souvent gênée par le stationnement de véhicules ce qui empêche régulièrement la collecte.

Le principal problème du tri ménager réside dans le mélange des ordures avec le verre et les déchets organiques.

Les déchets alimentaires sont collectés et gérés par la société Moulinot à Eysines, qui valorise les biodéchets à l'échelle locale.

Tous les déchets non conformes doivent être amenés en déchetterie. Il existe aussi une déchetterie solidaire à Bacalan pour donner une seconde vie aux objets.

Des échos-points sont mis à disposition afin de sensibiliser les riverains aux bons gestes à adopter pour trier, évacuer et réduire leurs déchets. A Bègles un Eco-point a été mis en place à Terre Sud en 2024.

En 2025, à ce jour, 514 réclamations ont été portées au service collecte par des habitant-es non satisfaits.

Après cette présentation et des échanges avec les membres du groupe projet, nous remercions Monsieur Gourdon pour son intervention.

## 2) Installation, réflexion du mobilier urbain au parc des sœurs :

Il a été proposé aux membres du groupe projet « Bien Vivre » de réfléchir à l'installation future du mobilier urbain dans le parc des sœurs.

Pour commencer, quelques anomalies sont signalées par Franck et Evelyne au niveau de la circulation des vélos et le passage de promeneurs autour des bâtiments fermés.

En suivant, les membres du groupe projet ont positionné du mobilier urbain (bancs et tables de piques nique), point d'eau et des toilettes sur le plan du parc des sœurs.



### 3) Divers :

- Le congrès de la fédération française des villages et villes sages aura lieu du 16 au 18 octobre 2025 à Luc sur Mer (Calvados). Christine Barbier et Christine Duperrin se sont portées volontaires pour représenter le groupe projet « Bien Vivre ».
- La visite du centre de tri de Véolia prévue le 4 septembre 2025 est annulée et sera reportée. La personne référente des visites du centre de tri ne pourra assurer les visites du mois de septembre jusqu'à fin octobre. Bordeaux Métropole essaye de trouver une solution.
- L'assemblée plénière aura bien lieu le vendredi 5 septembre de 10h à 12h dans la salle du conseil de la mairie. Merci de bien vouloir se présenter 15 min avant le début de la séance. Un temps convivial sera proposé en suivant. Il est demandé de réaliser une synthèse des travaux depuis la dernière plénière du mois de janvier. Cette synthèse doit être envoyée entre fin juillet et fin août.
- Pour la prochaine réunion en septembre, le groupe devrait avancer concernant ses choix futurs sur les thèmes suivants :
  - Organisation de collecte de déchets ;
  - Bilan sur toilettes publiques existantes et points d'installations complémentaires ;
  - Lutte contre les dépôts sauvages.

Nous souhaitons un bel été à tous les membres du Conseil Des Sages.